

LE MESSENGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

TAHITI 28. — N° 44.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana poe 31 atopa 1879.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):
 En an 18 fr.
 En six mois 10 »
 En trois mois 6 »
 Un numéro: 50 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, l'éditeur
 IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES (au compte):
 Les 10 premières lignes 20 c. la ligne
 Au-delà de 20 lignes 20 »
 Les annonces insérées de suite sont données au prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Arrêté concernant les monnaies à recevoir dans les caisses publiques. — Révocation, nomination.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Arrivée du courrier mensuel. — Bulletin télégraphique. — Voitures d'enfants. — La place. — Le pont entre New York et Brooklyn. — Un courrier officier d'ordonnance. — Vapeur à travers le tour du monde. — Faits divers. — Rôle des affaires de la haute cour judiciaire. — Mouvement commercial. — Mouvements de part. — Annonces. — Observations météorologiques.

PARTIE OFFICIELLE

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie, Capitaine de la République aux îles de la Société,

Vu l'arrêté en date du 19 février 1878;
 Considérant que les monnaies étrangères peuvent être assimilées à une marchandise et sont par suite susceptibles d'être frappées du droit d'octroi de mer;

Vu les dépêches ministérielles en date des 12 décembre 1877, 31 janvier et 15 mai 1878 relatives au cours, dans la colonie, de différents monnaies étrangères et à leur admission dans les caisses publiques sous certaines conditions;

Vu l'avis émis par le Ministre des finances dans une lettre en date du 17 janvier 1878 adressée à son collègue le Ministre de la marine; Le Conseil d'administration entendu,

AVOIS ARRÊTÉ ET ARRÊTÉS:

Art. 1^{er}. A partir du 1^{er} février 1880, il ne sera admis dans les caisses publiques que les monnaies qui ont cours légal en France.

Art. 2. A partir de la même époque, toutes autres monnaies introduites à l'effet de grouper dans les Établissements français de l'Océanie et les États du Protectorat et dépendances seront considérées comme marchandises, et frappées du droit d'octroi de mer.

Art. 3. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et enregistré selon les usages.

Papeete, le 24 octobre 1879.

F. LAMICHE.

Par le Commandant Commissaire de la République:

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,

HENRY JOTAU.

Par ordre de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 28 octobre 1879:

Le caporal mutuel Nampua, du district de Teahupo, est révoqué de ses fonctions, à compter du 1^{er} novembre 1879, pour négligence continuelle;

Le sieur Matinaïna, mutuel à plein de Teahupo, est nommé caporal mutuel de ce district.

PARTIE NON OFFICIELLE

Arrivée du courrier.

Le *Greyhound*, porteur du courrier mensuel, signalé très-tard hier dans l'après-midi, a pu mouiller sur rade vers 9 h. 1/2 du soir, le vapeur *Era* étant sorti pour lui donner la remorque.

Au nombre de ses passagers se trouvent MM. Vincent, greffier-notaire, et Cazengel, aide-commissaire de la marine, de retour d'un congé en France. Le premier était parti de Tahiti en février et le second en mars derniers.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

FRANCE.

Paris, 26 août. — Le *Journal officiel* publie le préambule d'un projet de loi pour l'abolition du concordat.

Paris, 31 août. — Trente conseils-généralistes se sont prononcés en faveur du projet de loi Ferry sur l'enseignement; trente-deux s'y sont montrés opposés et dix-neuf n'ont pas encore discuté la question.

Bordeaux, 31 août. — Des élections ont eu lieu aujourd'hui à Bordeaux pour nommer un député en remplacement de Blanqui dont l'élection a été invalidée. Sur 24,149 électeurs il n'y a eu que 7,373 voix exprimées; Blanqui a reçu 3,939 voix; Achard, 1,852 et Mézière, 1,374. Aucun des candidats ne réunissant la majorité absolue, un second scrutin sera nécessaire.

Paris, 9 septembre. — Un certain nombre de communistes armés viennent de défilier; parmi eux se trouvent Reuloux, Humbert, ancien rédacteur du *Père Duchêne*, et Victor Grelhier, ministre de l'intérieur sous la Commune. Il n'y a pas eu de démonstration à leur arrivée.

Bordeaux, 15 septembre. — Le scrutin de ballottage pour l'élection d'un député à cet lieu; Blanqui a été vaincu avec 4,440 voix. Son concurrent Achard est élu par 4,698 voix.

Paris, 15 septembre. — Auguste Olivier, bonapartiste, a été élu membre de la Chambre des députés dans la circonscription de Guingamp (Côtes-du-Nord).

Paris, 16 septembre. — A Valence (Drôme), Rizzardi, radical extrême, en compétition pour la députation avec un républicain modéré, l'a emporté dans la proportion de quatre à un.

Paris, 24 septembre. — M. Hervé, éditeur du journal *le Soleil*, et l'un des personnages marquants du parti ordinaire, a écrit au comité du Chambard pour décliner l'invitation d'assister au banquet qui doit avoir lieu le 29 septembre à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du prétendant légitimiste. Cette lettre est considérée comme la déclaration officielle que la fusion des ordinaristes et des légitimistes est rompue.

AFRIQUE.

Le Cap, 18 septembre. — Cettewayo est prisonnier; on débâte l'a complètement abattu. Il a été conduit à Wundi. Pendant qu'on le conduisait au camp anglais, onze guerriers de sa suite ont tenté de s'évader; six ont été grièvement, les cinq autres ont été tués. Le roi zoulou sera conduit à Maritzburg et de là à Greytown.

Le Cap, 22 septembre. — Le roi Cettawayo attendra ici les ordres du gouvernement. Sa capture a eu pour effet de calmer les ardeurs belliqueuses des indigènes, dont les chefs se sont réunis aujourd'hui à Wundi pour proclamer les termes de la paix et choisir ceux d'entre eux qui vont gouverner le pays. Aux termes des conditions de paix, les chefs s'engagent à empêcher l'importation des armes et de toutes autres marchandises par la côte. La guerre et la transmission du pouvoir sont sujets à l'approbation du gouvernement anglais. L'aliénation de la terre est défendue. A part ces restrictions, les chefs indigènes seront souverains sur leur territoire. Un chef ne sera pas obligé d'accepter des missionnaires et la défense d'aliéner des terres ne sera pas levée en faveur de dons à des missionnaires.

SUD-AMÉRIQUE.

Panama, 26 août. — On lit dans le *Star and Herald*: La nouvelle de la prise de Rimac a provoqué dans tout le Chili une effervescence extraordinaire. Le parti de l'opposition a saisi cette occasion pour diviser contre le gouvernement une attaque des plus violentes, et dont la violence a été encore aggravée par les démonstrations séditieuses de la populace, mécontente de l'inactivité du gouvernement dans la guerre entreprise contre le Pérou et la Bolivie. La multitude s'est amassée sur la place principale et a crié: «*Don les ministres!*» A mort l'Arden et La troupe a dispersé les rassemblements, mais la nuit suivante une foule tumultueuse s'est réunie à Manabá, bien plus nombreuse et organisée. Les sièges de fer de cette promenade ont été employés à faire des barrières; la troupe croyait pour disperser les perturbateurs a été repoussée à coups de pierre et de bouillottes, voire même à coups de pistolet. La cavalerie a fait feu trois fois sur la foule, qu'elle a ensuite chargée et sabrée de droite et de gauche, plutôt avec l'intention de faire évacuer la place que de faire couler le sang. A la suite de cette échauffourée, on a compté trois morts et plus de cent blessés.

Londres, 29 septembre. — Une dépêche de Valparaiso, datée du 29 août, porte: «*Le navire cuirassé péruvien Huascar a bombardé hier Antofagasta pendant cinq heures. Les canonnières chiliennes Magallanes et Albatros et les forts ont répondu. La coque de l'Albatros a été percée trois fois; un grand nombre de mitrailleurs ont été tués ou blessés. La ville a peu souffert. Le cuirassé chilien Escalada est arrivé à Antofagasta quatre heures après le départ du Huascar.*»

Liebanon, 27 septembre. — L'Avant-garde du général Campo a obligé les Chiliens à évacuer Coloma et a défilé le corps du général Ruiz. Les armées péruvienne et bolivienne sont en marche sur San Pedro d'Atacama.

Voitures d'enfants.

On lit dans le *Naure*:

Il y a quelques années, un débat s'est élevé dans les journaux de médecine sur les inconvénients et les avantages des voitures d'enfants. On a dit que l'emploi des petites voitures est nuisible au développement de l'enfant. On a invoqué le sommeil trop prolongé, le chatouillement sur un pavé inégal et les dangers dans un pays froid de la bouteille d'eau chaude placée à la hauteur des pieds pour remplacer le calorique naturel. On a même été jusqu'à soutenir que l'enfant tenu sur les bras est une loi de nature dont la mère ne peut s'affranchir, etc., etc.

Aujourd'hui un médecin suisse signale comme dangereuses ces toilettes dites américaines dont sont tapissées les promeneuses. Ces toilettes doivent leur couleur grise à un vernis contenant du plomb dans de très-fortes proportions, qui aurait causé des empoisonnements. M. le docteur de Pietra-Santa, de son côté, a voulu se rendre compte par lui-même de la valeur de ces assertions; il a soumis à l'analyse plusieurs échantillons des toilettes qui servent à tapiser les petites voitures, et il a trouvé dans toutes (celles de couleur noires exceptées) des quantités très-appreciables de sels de plomb.

On comprend que ces toilettes, classées par les ardeurs du soleil, s'échauffent facilement; que l'enfant placé dans sa voiture soit conti-

modèle exposé à en porter quelques parcelles à sa bouche et qu'il n'aurait pu résulter des accidents graves.

Il faut ne pas oublier que le plomb, dans toutes ses formes et dans toutes les conditions, est un poison, poison d'autant plus terrible que son action est plus insidieuse et plus lente. Il faut donc que l'on cherche à substituer à des substances éminemment dangereuses, comme on l'a fait pour les jouets d'enfants, d'autres matières sans action nuisible. Il faut donc proscrire sans hésiter toutes les vitres épaisées de toiles grises et employer que celles qui ont des toiles brunes dont la couleur est obtenue avec des matières ferrugineuses ou avec de l'ocre qui n'est pas vénéneuse. Avis donc aux industriels, à l'administration et aux maîtres de famille.

La glace.

Nous trouvons dans l'*Herald* de New-York quelques renseignements intéressants sur le commerce de la glace en cette ville.

C'est la rivière d'Hudson, depuis New-York jusqu'à Troy, qui fournit d'ordinaire la récolte annuelle, soit près de 1,500,000 tonnes. Le nombre d'hommes employés s'élève à environ 12,000, ce qui, en supposant le salaire de chaque ouvrier à 1 dollar 25 cents (6 fr. 25 c.) par jour, et quarante jours de travail par saison, représente un roulement de 500,000 dollars (3,000,000 de francs). Dans ce chiffre ne sont pas compris les frais de chevaux, chariots, magasins et matériaux employés dans cette industrie.

La saison, cette année, a été particulièrement favorable: 2,500,000 tonnes de glace ont été recueillies dans l'Hudson par 14,000 travailleurs, adossés de 200 chevaux. Le stock actuellement en magasin est, suivant le journal, de 2,077,000 tonnes. Tout ce stock n'est pas précisément emmagasiné dans la ville et les faubourgs, mais dans le rayon d'où la ville de New-York tire son approvisionnement habituel.

Quelques-unes des compagnies qui font ce commerce opèrent avec de grands capitaux. Ainsi la principale dispose de 2 millions de dollars (10 millions de francs), de 500 voitures et de 1,100 à 1,200 chevaux. Le salaire payé aux voitureurs est de 11 dollars (55 fr.) par semaine. Le travail varie avec les saisons. En été, il est de dix à douze heures par jour. A l'automne et au printemps, on en a fait après trois ou quatre heures; le salaire est pourtant le même toute l'année. Le samedi, hommes et bêtes travaillent jusqu'à dix et onze heures du soir. On calcule qu'il faut le travail d'un homme par 2,000 tonnes de glace en magasin, et d'un cheval pour le transport de 1,000 tonnes.

Diverses industries font une grande consommation de ce produit, notamment les brasseries, qui ont dans leurs établissements de vastes caves où l'on voit parfois jusqu'à 1,000 tonnes de glace. Il y a tel brasseur qui consomme par an de 15 à 20,000 tonnes de glace. Celle-ci est placée au-dessus et autour des barriques; quelquefois on la dépose en dessous, pour empêcher la fermentation. La salaison des porcs demande aussi une grande consommation de glace. Il existe à New-York 200 maisons faisant cette industrie, qui emploient chacune 500 à 1,000 tonnes par an.

Ce sont ensuite les marchands de beurre. Il n'y a pas aujourd'hui de commissionnaire de première classe, pour la fabrication de cette espèceuse glacière, où il dépose ses marchandises. Le beurre vient des Etats de l'Ouest, dans des voitures munies de réfrigérateurs, et chaque marchand doit avoir de quoi maintenir le produit frais.

Les fruits sont également conservés frais dans la glace. La production artificielle de la glace n'a eu jusqu'ici, paraît-il, que peu d'effet sur la vente du produit naturel.

La bière.

La consommation de la bière, à Paris, a pris un tel développement depuis une vingtaine d'années, que la fabrication de cette boisson à l'intérieur est devenue en quelque sorte insuffisante; et que les bières étrangères ont été introduites sur nos marchés, où, il faut le dire, elles jouissent d'une supériorité incontestable.

Pour donner une idée de l'importance qu'a conquise cette boisson dans l'alimentation publique, il suffit de dire que le total de la consommation annuelle à Paris dépasse 100 millions de litres.

Cette énorme consommation se fait surtout dans les établissements publics. Or le nombre de ces établissements s'accroît d'une façon prodigieuse. Chaque quartier nouveau, chaque rue nouvelle a pour première et principale industrie celle d'un débit de bière, d'une brasserie.

L'usage de la bière passe pour être fort ancien. De même qu'il est l'invention du vin est attribuée à Noé, qui abuse, on le sait, du produit de sa découverte, de même, d'après plusieurs auteurs, l'invention de la bière remonterait à Uiriz, vingt siècles environ avant l'ère chrétienne.

On sait, ajoute le *Journal des Débats*, que dans la théogonie des Egyptiens, Osiris était une divinité représentant l'ensemble des principes bienfaisants. On attribue donc à ce génie du bien l'invention d'une boisson dont les Egyptiens d'alors et tous les peuples usèrent plus ou moins soigneusement, mais qui fut d'un grand secours dans l'alimentation publique.

La bière que les anciens peuples étaient désignés : vin d'orge.

Le monde moderne, divisé en deux groupes, race latine et race saxonne, n'a pas accepté l'usage de la bière à égale part. La race latine boit du vin. L'autre boit de la bière. La question d'agriculture est pour beaucoup dans cette distinction. Aujourd'hui la consommation de la bière se popularise chez la race latine, et les bières allemandes sont en honneur aussi bien à Berlin, à Munich et Vienne, qu'à Paris, à Turin, à Milan, à Rome, à Madrid et à Lisbonne.

Après le vin, la bière est certainement le plus salubre des boissons fermentées. Elle apaise la soif, rafraîchit et stimule l'appétit, grâce à l'acide carbonique qu'elle contient. Elle a été classée avec raison parmi les boissons les plus nutritives. On peut en faire la preuve dans l'embonpoint excessif dont ne tardent pas à être atteints ceux qui en boivent beaucoup.

Il y a des variétés de bières nombreuses, mais les trois types les plus estimés, les plus recherchés, les plus répandus sont : le type bavarois, le type anglais, le type belge. Ces types sont très-appréciés en France. On s'efforce de les imiter, mais vainement.

(Journal officiel.)

Le pont entre New-York et Brooklyn.

On sait que la ville de New-York se compose de quatre cités juxtaposées : New-York, couvrant l'île de Manhattan, comprise entre le détroit appelé rivière de l'Est, l'estuaire de l'Hudson et la bouche secondaire de ce fleuve, dite rivière de Harlem; Brooklyn, occupant en face de New-York, sur l'autre rive de l'Est River, l'extrémité sud de l'île Longue; enfin Jersey city et Hoboken de l'autre côté de l'embouchure de l'Hudson.

Jusqu'à présent, les deux principales cités, New-York qui compte plus de 1 million d'habitants et Brooklyn qui en renferme un demi-million, bâties vis-à-vis l'une de l'autre sur les deux rives du détroit qui sépare Long Island de continent, ne communiquent qu'un moyen de bacs à vapeur ou *ferry boats* qui traversent à tout instant la rivière à la grande gêne des navires. De plus, en hiver, les glaces flottantes suspendent pendant des heures le service des bacs.

Pour supprimer ces inconvénients, il y avait à établir un pont qui séparât Long Island de continent, ne communiquant qu'un moyen de bacs à vapeur ou *ferry boats* qui traversent à tout instant la rivière à la grande gêne des navires. De plus, en hiver, les glaces flottantes suspendent pendant des heures le service des bacs.

Pour supprimer ces inconvénients, il y avait à établir un pont qui séparât Long Island de continent, ne communiquant qu'un moyen de bacs à vapeur ou *ferry boats* qui traversent à tout instant la rivière à la grande gêne des navires. De plus, en hiver, les glaces flottantes suspendent pendant des heures le service des bacs.

Pour supprimer ces inconvénients, il y avait à établir un pont qui séparât Long Island de continent, ne communiquant qu'un moyen de bacs à vapeur ou *ferry boats* qui traversent à tout instant la rivière à la grande gêne des navires. De plus, en hiver, les glaces flottantes suspendent pendant des heures le service des bacs.

Pour supprimer ces inconvénients, il y avait à établir un pont qui séparât Long Island de continent, ne communiquant qu'un moyen de bacs à vapeur ou *ferry boats* qui traversent à tout instant la rivière à la grande gêne des navires. De plus, en hiver, les glaces flottantes suspendent pendant des heures le service des bacs.

Pour supprimer ces inconvénients, il y avait à établir un pont qui séparât Long Island de continent, ne communiquant qu'un moyen de bacs à vapeur ou *ferry boats* qui traversent à tout instant la rivière à la grande gêne des navires. De plus, en hiver, les glaces flottantes suspendent pendant des heures le service des bacs.

Un ouvrier officier d'Académie.

Le fait est assez rare pour être raconté. Il révèle une fois de plus tout ce que la France démocratique peut puiser de force, de moralité et de sang nouveau dans la classe des plus humbles travailleurs.

Ce ne sera pas la première fois d'ailleurs que l'histoire aura protesté contre la théorie aristocratique des classes dirigeantes. Christophe Colomb était fils d'un cardeur de laine; Copernic, d'un boulanger; Jaquet, d'un simple ouvrier, dont le père était lui-même tailleur de pierres; Laplace, d'un paysan.

Le nouvel officier d'Académie qui nous présente à nos lecteurs a non-seulement l'origine modeste des grands hommes dont nous venons de citer les noms, mais encore il a grandi sans sortir de l'humble carrière qui le fait vivre. C'est à son fils que cette ambition légitime est réservée.

Il s'appelle Adrien Maquet. Il a, comme Franklin, puisé toute sa instruction première dans une école communale. Il est né à Montfort-l'Auxerrois le 3 mai 1824.

A dix-sept ans il avait terminé son apprentissage d'ouvrier serrurier.

Entré en cette qualité chez un serrurier de Marly-le-Roi, il revint à Marly pour s'y fixer définitivement, après quelques excursions dans les communes voisines.

C'est à Marly qu'on peut le voir tous les jours, soit dans l'atelier de son patron, soit dans la rue, le sac d'outils sur le dos, allant réparer une serrure ou une sonnerie. On ne se douterait guère, en le voyant passer, que cet ouvrier modeste porte en lui toute la science d'un bibliothécaire.

Dans sa partie de l'école primaire, et sans interrompre son apprentissage d'ouvrier serrurier, il consacrait tous ses loisirs à l'étude.

Les restaurants et les marchands de vins ne le connaissent pas.

Mais les bibliothèques de la Bibliothèque nationale et des autres bibliothèques de Paris peuvent remarquer de temps en temps, sous l'habit d'un ouvrier, un jeune homme lisant avidement les livres d'histoire les plus estimés, déchiffraient courageusement les manuscrits les plus indéchiffrables, et mordant, sans s'interrompre, dans le morceau de pain se qui constituait le menu de son déjeuner.

Après les bibliothèques de Paris, la bibliothèque de Versailles et les archives communales ou particulières de la contrée devinrent l'objet de ses investigations.

En 1870, Adrien Maquet fut nommé membre de la Société archéologique de Rambouillet, et, en 1874, de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

Il a livré à ces sociétés : 1° Une histoire du château de Marly-le-Roi; 2° une notice historique sur les seigneurs du même lieu; 3° diverses autres études historiques et archéologiques qui ne sont pas encore imprimées comme les deux premières, mais qui ne sauraient manquer de l'être prochainement.

Adrien Maquet est passé maître dans l'art héraldique et dans l'art de reproduire par le dessin les inscriptions, emblèmes et armoiries qui rentrent dans le cadre de ses études.

Il a fait partie naturellement des délégués ouverts de la dernière Exposition, et son rapport sur la serrurerie a été fort apprécié. Il achève en ce moment un livre historique du plus haut intérêt. L'attention de quelques hommes éminents s'est portée à la fin sur les travaux véritablement remarquables de ce chercheur obstiné. Il vient de recevoir, avec l'arrêté ministériel qui lui en confère le titre, les palmes d'officier d'Académie. (Le Havre.)

Archives PF-Messenger-31/10/1879